



# PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU TOURISME, DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION (EMTHR)



**SECTEUR** | Éducation, formation et emploi

**DURÉE** | Décembre 2023 - décembre 2027 (48 mois)

## POPULATIONS CIBLES

Jeunes étudiants, chômeurs et professionnels du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration

## POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

Stratégie nationale de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels

## ANCRAGE INSTITUTIONNEL

- direction générale du financement du développement du ministère de l'Économie et des Finances ;
- ministère des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle.

## BUDGET | 29 888 540 EUR

- contribution luxembourgeoise : 28 661 500 EUR du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur et 348 540 EUR du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- contribution de l'État béninois : 878 500 EUR.



Le programme a pour ambition de construire et de mettre en service la première École des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration (EMTHR) au Bénin, un établissement innovant ouvrant de nouvelles perspectives pour le secteur.

Cette nouvelle école s'inscrit dans la volonté gouvernementale de développer le secteur du tourisme, d'une part, et d'offrir une formation professionnelle de qualité aux jeunes, leur permettant une insertion professionnelle rapide, d'autre part.

À terme, l'établissement doit accueillir 850 étudiants ainsi répartis : 70 % dans la filière de la restauration, 20 % dans celle de l'hôtellerie et 10 % dans celle du tourisme. L'EMTHR est incluse dans un programme de construction de huit écoles des métiers de référence sur l'ensemble du territoire béninois. Lancé par le gouvernement, ce programme vise à apporter une solution au décalage entre la formation et le marché de l'emploi au Bénin, conformément à la nouvelle Stratégie nationale de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels adoptée en 2019.

Le programme EMTHR est développé et mis en œuvre par LuxDev à travers des délégations auprès des institutions nationales, dont la principale est l'Agence de développement de l'enseignement technique (ADET). S'agissant de la construction de l'école, la maîtrise d'ouvrage est réalisée par l'Agence pour la construction des infrastructures du secteur de l'éducation sous délégation de l'ADET.

Le programme de construction se développe en deux phases :

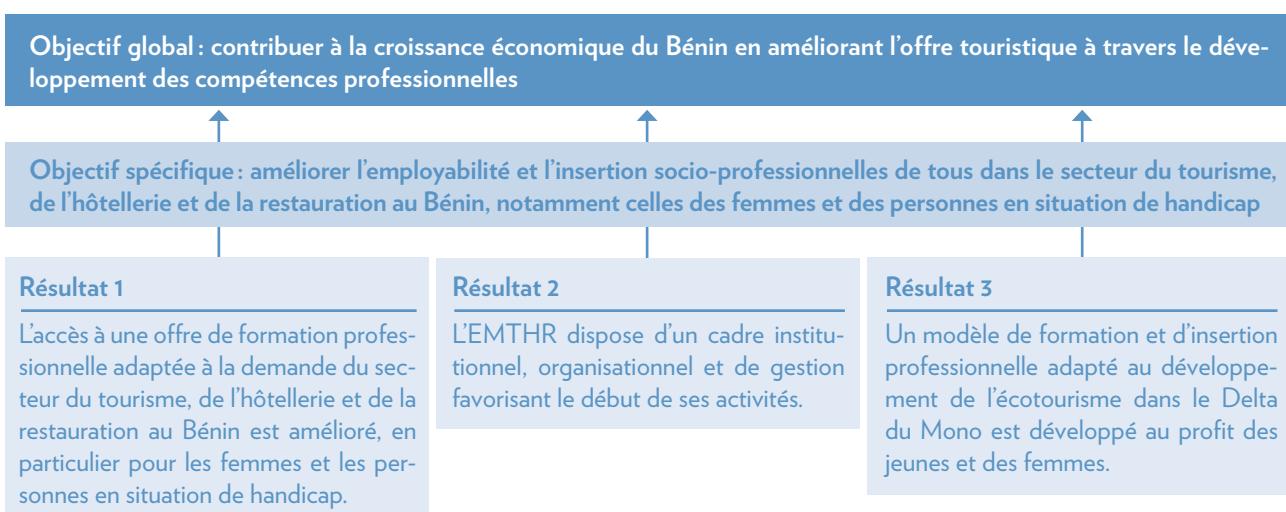
- la première, assurée par la présente intervention, intègre des espaces académiques, des laboratoires d'apprentissage, des espaces techniques ainsi qu'un module administratif, des espaces d'accueil et des espaces verts ;
- la deuxième non financée à ce jour, doterait l'école d'une résidence pour 200 de ses élèves et d'un hôtel d'application de 20 chambres.

Compte tenu de la durée de mise en œuvre de l'intervention et du fait que les trois premières années sont essentiellement dédiées à la conception architecturale et à la construction de l'EMTHR, un projet d'ouverture anticipée de l'école hors site est envisagé pour 2026.

Le programme s'adresse aux étudiants et étudiantes qui bénéficient d'une formation initiale dispensée par l'EMTHR leur permettant d'accéder rapidement au marché du travail dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. Le programme bénéficie aussi à tous les professionnels, hommes et femmes, qui travaillent dans ce secteur et ont accès à des formations continues dispensées par l'école. Les critères d'admission de l'EMTHR garantissent un accès équitable aux hommes et aux femmes, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap et aux jeunes issus de milieux défavorisés.

Vouée à devenir une école de référence pour le secteur, l'EMTHR contribue au développement des autres institutions d'enseignement technique et professionnel de ce domaine au Bénin.

## LOGIQUE DE L'INTERVENTION ET CHAÎNE DE RÉSULTATS



Depuis le démarrage du projet, les principaux résultats atteints peuvent être résumés comme suit :

- le projet architectural a été élaboré, et l'avant-projet sommaire et l'avant-projet détaillé ont fait l'objet d'une validation. Le dossier d'appel d'offres est en cours d'élaboration ;
- huit programmes de formation sont en cours d'élaboration (six en hôtellerie et restauration, et deux en tourisme) selon l'approche par compétences. Cinq ateliers ont préalablement permis, entre autres, de produire une analyse de situation de travail, un référentiel de formation et un référentiel d'évaluation avec l'appui de l'École hôtelière de Lausanne et de l'École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg ;
- les statuts de l'EMTHR ont été adoptés en Conseil des ministres, permettant l'engagement des étapes suivantes, notamment du processus de recrutement ;
- 232 jeunes et femmes de tous âges ont été formés dans le cadre du développement de l'écotourisme dans le Delta du Mono.

Les appuis à venir concernent notamment :

- l'accompagnement du partenaire dans le démarrage des travaux de construction de l'EMTHR ;
- l'accompagnement du partenaire dans la mise en place de la stratégie d'ouverture anticipée de l'EMTHR sur un site provisoire ;
- la poursuite du projet d'insertion de 300 nouveaux jeunes hommes et femmes ainsi que des personnes en situation de handicap à travers le développement de l'écotourisme dans le Delta du Mono ;
- l'organisation du festival Mangal, en collaboration avec Ecosio, pour renforcer les futures interventions nécessaires à la sauvegarde et la préservation de la biodiversité.

### LUXDEV

Bureau Bénin | Zongo Ehuzu | Rue 5090 villa n°160 | Cotonou - BÉNIN  
Email : office.benin@luxdev.lu



MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**LUXEMBOURG**  
**AID & DEVELOPMENT**

**LUXDEV**  
Luxembourg  
Development Agency